

À

ŒUVRES
DE J. J. AMPÈRE

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE
Sous CHARLEMAGNE

À

Ä

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH

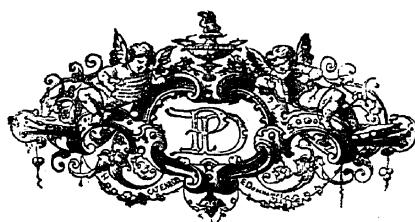
Ä

À

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE
SOUS CHARLEMAGNE
ET DURANT LES X^e ET XI^e SIÈCLES

PAR
J. J. AMPÈRE
DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

TROISIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE ACADEMIQUE
DIDIER ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS
—
1870
Tous droits réservés.

À

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'AU XII^e SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

ÉTAT DES LETTRES DANS LA GAULE AVANT CHARLEMAGNE

Époque de barbarie. — Restrictions et distinctions à faire. — Répartition de la barbarie dans les diverses parties de la Gaule : Septimanie, Provence, Aquitaine, Burgundie, Neustrie, Austrasie. — Faible mouvement théologique. — Saint Colomban. — Quelques hérésiarques. — Annalistes. — Poésie. — Saints poètes. — Saint Livin. — Sermons de saint Éloi. — Coup d'œil sur les autres pays de l'Europe. — Déplacements et perpétuité de la civilisation.

La légende formait à elle seule presque toute la littérature du septième et du huitième siècle¹. Le fait dominant de cette période est la disparition de la littérature romano-chrétienne, qui s'était prolongée jusqu'à la fin du sixième siècle, et qui ne renaittra plus qu'avec et par Charlemagne.

Pour ne pas exagérer un fait réel, il faut tenir compte du peu qui a été produit entre ces deux époques de culture, pendant l'époque intermédiaire de ténèbres ; il faut distinguer dans celle-ci les époques secondaires qui la partagent,

¹ Voy. *Hist. littéraire avant Charlemagne*, t. II, chap. XVI, p. 558-571.